

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II-1534

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

-----

**ARTICLE 37****ÉTAT D****« Contrôle de la circulation et du stationnement routiers »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Structures et dispositifs de sécurité routière	0	0
Contrôle et modernisation de la politique de la circulation et du stationnement routiers	0	0
Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières	627 000 000	0
Désendettement de l'État	0	627 000 000
<b>TOTAUX</b>	627 000 000	627 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est incompréhensible pour les usagers de la route que les contraventions ne financent pas l'entretien des routes mais le désendettement de l'État.

Cet amendement vise à transférer 627 000 000 d'euros du programme 755 « Désendettement de l'État », action 01, vers le programme 754 « Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières », action 01.